

7 avril 2016 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-allemandes et sur la crise des réfugiés, à Metz le 7 avril 2016.

LE PRÉSIDENT : Mesdames, Messieurs, nous faisons salle comble aujourd'hui.

Je remercie d'abord le maire de Metz de nous avoir ainsi reçus, la Chancelière Angela MERKEL, le Premier ministre Manuel VALLS et les deux gouvernements presque au complet. Je dois dire que l'histoire mais aussi le rayonnement de Metz justifiaient que l'on puisse choisir cette grande ville, cette « capitale » aurait dit son maire, pour ce Sommet franco-allemand : le 18ème Conseil des ministres franco-allemand. C'est dire si les relations entre nos deux pays sont intenses et continues.

S'il y a deux mots que je veux utiliser pour traduire ce qu'est la relation entre la France et l'Allemagne, c'est la constance, et la confiance.

La constance, parce que nous venons justement de cette histoire commune, de l'amitié entre la France et l'Allemagne que j'ai eu l'occasion de célébrer avec Angela MERKEL. La constance, parce que nos prédécesseurs ont toujours voulu que pour affronter les grands défis de l'Europe et du monde, nous soyons ensemble. Quand je regarde ce qu'ont été les étapes et elles ont été nombreuses, parfois elles paraissaient insurmontables. Toutes ont été en définitive réussies. Puis, il y a la confiance. Il y a sur chaque grand sujet des approches qui obéissent à des réalités nationales, c'est bien légitime et puis il y a cette volonté commune de chercher des solutions et de trouver pour l'Europe le meilleur chemin. Il n'y a pas de résultat probant s'il n'y a pas une détermination forte de la France et de l'Allemagne et un accord. C'est ce que nous avons toujours veillé à chercher et à trouver, la Chancelière Angela MERKEL et moi-même.

Aujourd'hui, nous avons voulu aussi donner un nouvel éclairage de ce que pouvait être l'amitié franco-allemande à partir des évolutions de nos sociétés, surtout dans le contexte que l'on connaît aujourd'hui avec l'afflux de réfugiés et de migrants.

Nous avons souhaité qu'il y ait un rapport qui puisse être présenté à l'occasion de ce Conseil des ministres franco-allemand. Nous avons demandé à Jean-Marc AYRAULT et à Annegret KRAMP-KARRENBAUER de faire en sorte que nous puissions regarder dans nos pays respectifs ce que représentait l'intégration, ce que nous pouvions constater comme réussites, comme expériences utiles à partager et aussi les problèmes communs à régler. Comment nous pouvions y apporter des réponses en matière d'éducation, en matière de culture, en matière aussi de rapports avec la jeunesse. Ce rapport va finalement devenir une forme d'institution puisque nous allons créer un Conseil franco-allemand sur l'intégration au sein de nos deux sociétés.

Nous sommes dans le contexte que vous connaissez, il y a eu et il y a encore cette crise des réfugiés provoquée par les désordres, les conflits et les guerres et notamment celles en Syrie et en Irak, même si beaucoup de réfugiés et de migrants ne viennent pas de ces seules régions. Il y a eu un pendant des mois l'urgence qui a conduit plusieurs pays et notamment l'Allemagne à accueillir des centaines de milliers de personnes. La France aussi a accueilli, je ne parle pas simplement des Syriens et des Irakiens, nous avons fait le constat que nous devions revenir le plus vite possible aux procédures de Schengen, c'est-à-dire à la maîtrise de nos frontières extérieures tout en assurant avec dignité le retour de ceux qui ne pouvaient pas faire valoir de droit à s'installer en Europe et de faire en sorte que ceux qui peuvent avoir droit à l'asile puissent être également accueillis.

être également accueillis.

C'est le sens de ce qui a été trouvé avec l'accord sur la Turquie et sur la Grèce car ce que nous avons décidé au Conseil européen c'est un ensemble, c'est une réponse globale avec des engagements que la Turquie a passés, qui devront être vérifiés et puis une solidarité que nous devons aussi apporter.

Je rappelle que la Turquie accueille deux millions et demi de réfugiés, que le Liban, la Jordanie en accueillent également des centaines de milliers. Puis il y a ce que nous devons apporter à la Grèce pour assurer la maîtrise de notre frontière extérieure. Ces derniers jours la France et l'Allemagne, conformément à l'accord qui a été passé et à la réponse qui a été apportée par le Conseil européen, ont mis à disposition des centaines de fonctionnaires pour assurer le respect de nos règles.

Le retour au principe de Schengen, le retour à la maîtrise de notre frontière extérieure est essentiel et c'est ce qui nous permet de traiter individuellement les cas et d'assurer les mécanismes de réinstallation et de relocalisation.

Nous avons aussi évoqué au cours de ce Conseil la question de la Libye. Nous nous efforçons de trouver une solution politique en Syrie, nous faisons en sorte d'aider les pays qui font face à l'afflux de réfugiés au Moyen-Orient et en même temps que nous avons fait ce que nous avons à faire pour protéger notre frontière extérieure en Méditerranée orientale, nous avons aussi la Libye qui peut être un chaos et offrir aux passeurs, aux trafiquants de toutes sortes l'occasion de mettre des populations entières en danger et ensuite de faire arriver en Europe, en Italie ou à Malte, des dizaines de milliers de personnes.

Donc nous avons à la fois sur le plan politique réaffirmé notre soutien au gouvernement libyen. Le ministre des Affaires étrangères s'est entretenu d'ailleurs avec le Premier ministre libyen il y a quelques heures, Monsieur SARRAJ, pour faire en sorte que nous puissions lui apporter la solidarité qu'il demandera et aussi que nous puissions, dans le cadre de la force européenne, de la mission européenne, assurer la lutte contre les trafics.

Donc sur cette question des réfugiés, nous avons travaillé ensemble, nous avons cherché ensemble la solution et nous l'avons présentée ensemble au Conseil européen. Aujourd'hui nous allons la mettre en œuvre ensemble.

C'est le message que je voulais porter à l'occasion de ce Conseil qui a traité beaucoup d'autres questions dont une qui est notre propre sécurité, la lutte contre le terrorisme. Les ministres de l'Intérieur qui là encore travaillent ensemble pour emmener l'Europe vers plus de protection, plus de sécurité, plus de coordination en matière de renseignement, d'identification d'un certain nombre d'individus, de lutte contre le trafic d'armes, de lutte contre le blanchiment. Oui, nous avons là aussi, sur cette question si cruciale de la lutte contre le terrorisme, fait en sorte que nos propositions puissent être celles de toute l'Europe, même s'il y a du retard et même s'il faut attendre encore quelques jours pour que le PNR puisse être enfin voté par le Parlement européen.

Nous avons aussi en matière de défense eu une solidarité qui ne s'est pas démentie. Lorsque j'ai demandé après les attentats de Paris, le 16 novembre, l'application de l'accord qui existe entre pays européens pour qu'il y ait une assistance en matière de défense. La Chancelière, l'Allemagne a répondu et au Mali il y a des soldats allemands qui participent à la mission européenne. Il y a aussi eu sur un autre terrain, la Centrafrique, également une participation et il y a sur la Syrie un soutien qui nous est apporté, ce qui prouve là encore qu'il y a une totale convergence de vue même si nos pays ne sont pas dans les mêmes traditions et les mêmes règles d'intervention.

Je veux aborder un autre sujet que l'actualité nous amène, la question des révélations sur les sociétés au Panama. Depuis plusieurs années, nos ministres travaillent ensemble pour lutter contre la fraude fiscale, contre l'optimisation fiscale, contre les paradis fiscaux et nous avons progressé. Nous avons réussi à faire ces échanges d'informations, ce qui fait qu'aujourd'hui pour les fraudeurs c'est plus difficile, même s'ils peuvent encore espérer dans quelques parties du monde, trouver un abri de moins en moins. Comme le disait monsieur SCHÄUBLE, finalement ce qui a été révélé est une bonne nouvelle parce que nous pourrons encore traquer davantage la

fraude, les fraudeurs et faire en sorte que nous puissions mettre en œuvre les procédures. S'il y a des sociétés en Europe qui se livrent à ce type d'agissement, elles seront poursuivies, ce n'est pas simplement notre devoir, c'est notre obligation, y compris pour assurer notre propre sécurité. Je pense au blanchiment d'argent de tous les trafics.

Nous avons et j'en termine là abordé le sujet économique parce que nous avons cette volonté après avoir réglé un certain nombre de crises avec la Chancelière depuis quatre ans, nous en avons connues, crise financière, crise bancaire, crise de la zone euro, crise liée à la Grèce et nous ferons en sorte qu'une solution soit trouvée définitivement. Nous avons toujours à soutenir une perspective de croissance et pour nous la croissance c'est l'investissement, c'est l'innovation et c'est deux grands secteurs, le numérique et la transition énergétique et là aussi nos ministres ont bien travaillé pour que nous puissions porter ces propositions à l'échelle de l'Europe et agir comme nous l'avons déjà fait sur le numérique entre nos deux pays avec les entreprises qui sont pleinement avec nous.

Voilà ce que je voulais souligner à travers ce Conseil et j'aurais mauvaise grâce de ne pas mettre en évidence ce que nous faisons sur l'éducation et sur la culture. Sur l'éducation parce qu'on finirait par perdre la mémoire, mais il y a quelques mois c'était le débat sur l'enseignement de l'allemand en France et la ministre française de l'Éducation nationale vous a dit qu'il y avait 25% de jeunes en plus qui apprennent l'allemand première/deuxième langue. Donc s'il y avait des doutes encore, ils sont levés. Je ne parle pas des doutes en France, il n'y en a jamais aucun, tout le monde a adhéré à cette réforme spontanément et avait vu immédiatement ce qu'elle allait générer, mais peut-être qu'en Allemagne c'était moins évident.

Le second sujet, c'est la culture parce que je veux aussi souligner combien la position de la France et de l'Allemagne est convergente pour les droits d'auteur et pour la fiscalité, notamment des œuvres. Nous aurons sur un certain nombre de négociations à en faire une fois encore la démonstration, mais c'est très important que la France et l'Allemagne puissent parler des crises pour y répondre, puissent bien sûr évoquer les questions économiques et sociales mais puissent aussi, pour la jeunesse - et nous sommes très attachés à poursuivre la Garantie Jeunes à l'échelle de l'Europe - et pour la culture et l'éducation, montrer que ce qui nous unit.

Merci.

Journaliste allemande (traduction) : Monsieur le Président, à propos de ce Conseil des ministres, vous avez dit que 2016 ne devait pas ressembler à 2015, sur la question des réfugiés. Est-ce que cela veut dire que cette année, vous accepterez de parler d'un mécanisme permanent de répartition en Europe ? Et, Madame la Chancelière, après l'accord Union européenne-Turquie, est-ce que vous voyez une perspective de solution européenne permanente ? Merci.

LE PRÉSIDENT : Il existe un mécanisme de répartition, la France l'a non seulement accepté, mais la France l'a voulu pour que chacun puisse prendre des engagements. Mais il ne peut être mis en œuvre que s'il y a la protection des frontières. C'est-à-dire que si on veut mettre des réfugiés syriens, irakiens, dans les pays européens, cela suppose qu'ils puissent être au préalable reconnus, enregistrés et ensuite répartis ! Nous avons fixé un nombre, 160.000 à l'échelle de l'Europe, 30.000 pour la France. Donc c'est ce mécanisme-là, qui a commencé à être mis en œuvre et qui va pouvoir l'être davantage maintenant, si l'accord que nous avons passé, notamment avec la Turquie, se met pleinement en application. Il faut commencer donc à respecter les règles pour qu'ensuite, le mécanisme puisse être pleinement activé.

Je dois dire que, même avec toutes les difficultés qui ont pu se produire ces dernières semaines, la France a néanmoins commencé à réinstaller un certain nombre de Syriens et d'Irakiens et nous irons jusqu'au bout de notre engagement.

Hervé ASQUIN, AFP : Bonjour, madame la Chancelière, bonjour monsieur le Président. Pour prolonger la question de Michaela, il y a quelques semaines madame MERKEL a eu des mots assez durs, même très durs sur votre politique d'ouverture à l'égard des réfugiés, de l'accueil des réfugiés, vous le retrouviez aujourd'hui ici pour la première fois, alors je vous le demande, avez-vous mis de côté ce différend avec le Premier ministre français ? Et vous monsieur HOLLANDE, auriez-vous employé les mêmes termes que Manuel VALLS ?

LE PRESIDENT : Moi sur les critiques je n'ai rien à dire. Mais il n'y a qu'une seule position de la France et elle est exprimée par le Président de la République, le Premier ministre, les ministres concernés & une seule position de la France et je viens de la rappeler. Elle a toujours été la même depuis le départ de cette crise. La protection de la frontière extérieure, l'accueil des réfugiés au titre du droit d'asile, parce que ce sont nos règles, parce que c'est notre devoir et en même temps le retour des migrants qui n'ont pas de droit à faire valoir à vivre durablement sur le continent européen. Et cette position-là nous l'avions exprimée très tôt.

Ensuite il s'est passé ce que la Chancelière a décrit, c'est-à-dire un mouvement, une émotion considérable et puis l'abandon du respect de ces règles. Voilà, depuis plusieurs mois nous avons travaillé pour que ces mécanismes, ce que nous avons accepté, ces règles, celles qui fondent l'espace Schengen, cette protection de la frontière puissent se faire dans le respect de ce que nous sommes. Voilà pourquoi je suis parfaitement conscient de ce qu'a été la situation en Allemagne, cet accueil de dizaines, de centaines de milliers de personnes, ce que cela a pu représenter. Mais en même temps, la France aussi a pris sa part. Je rappelle qu'en termes de demandeurs d'asile nous en avons eu bien plus en 2015 qu'en 2014. Il y a aussi un certain nombre de migrants qui sont venus, y compris ceux qui voulaient aller jusqu'au Royaume Uni et que nous avons été amenés à retenir, à Calais ou à Dunkerque.

Donc nous sommes tous conscients qu'il faut une réponse européenne. Cette réponse européenne, c'est vrai avec trop de temps, mais elle a été trouvée et je dois dire qu'elle n'a été trouvée que parce que la France et l'Allemagne ont été très clairs pour que nos partenaires puissent aller vers cette solution.

Journaliste de Deutsche Presse-Agentur : Madame la Chancelière, monsieur le Président, hier les Néerlandais ont voté contre le Traité d'association avec l'Ukraine. Que signifie cette décision, est-ce qu'il faut renégocier cet accord ? Et est-ce que cela comporte le risque de nouvelles difficultés pour les difficiles réformes en Ukraine ? Comment est-ce que vous jugez cela par rapport aux discussions au sein de l'Union européenne, c'est de nouveau une marque de défiance à l'égard de l'Europe ?

LE PRESIDENT : C'était un référendum consultatif qui avait effectivement des conséquences pour le gouvernement néerlandais, je sais que Mark RUTTE va s'exprimer dans quelques heures, quelques jours pour dire la réponse qui va être celle de son pays, mais pour ce qui concerne l'Europe elle va appliquer ce qui peut l'être de l'accord d'association et pour nous France-Allemagne Angela a rappelé notre responsabilité dans le format Normandie, nous continuerons à soutenir l'Ukraine et à appliquer, pour ce qui nous concerne dans nos pays respectifs, l'accord d'association.

Valérie NATAF, TF1 : Madame la Chancelière, monsieur le Président, un Conseil des ministres franco-allemand c'est aussi une manière de comparer les formes de gouvernements entre la France et l'Allemagne, vous dirigez un gouvernement de coalition, c'est à dire droite et gauche. Monsieur le Président, vous avez un gouvernement de gauche, votre ministre de l'Economie hier a fondé un mouvement qui se revendique ni à droite, ni à gauche & je voudrais savoir si c'est le début d'une recomposition politique que vous appelez de vos vœux ? Merci.

LE PRESIDENT : Je vous confirme si vous n'étiez pas informée qu'il n'y a pas un gouvernement de coalition en France, pour le reste un ministre veut dialoguer avec les citoyens, cela s'appelle faire de la politique et faire en sorte que les convictions puissent être partagées. Je n'en dirais pas davantage. Voilà. Merci.